

**ANNONCE TRANSMISE**  
**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE**  
**DATE D'ÉMISSION : 10/11/2009 - 11:36**

**CONTENU DE VOTRE AVIS**

**NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.**

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

**Identification de l'organisme qui passe le marché :** M ALEXANDRE BOUISSET, Comptable, MAIRIE DE LABRUGUIERE, 1 place HOTEL DE VILLE BP 40029, 81290 Labruguière  
**Objet du marché :** DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Exploitation par le biais d'une convention d'affermage du réseau communal de communications électroniques dans le cadre de l'article L.1425-1 I al. 2 du code général des collectivités territoriales.

**Durée du marché :** La Convention entrera en vigueur à compter de la date de sa notification au Délégué retenu.

La durée envisagée de la Convention est de 3 ans.

Les Candidats formuleront leur offre sur la base d'une durée qu'ils préciseront et qui pourra faire l'objet d'une négociation.

**Procédure de passation :** DELEGATION DE SERVICE PUBLIC SIMPLIFIEE

**Modalités d'attribution :** Les capacités des candidats à l'attribution de la présente délégation seront appréciées à partir de leurs capacités techniques, professionnelles et financières.

S'agissant des capacités techniques, les candidats fourniront leurs références dans des projets similaires de couverture de zones blanches haut-débit réalisés pour le compte de collectivités territoriales. La preuve de la capacité de l'entreprise peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de prestations attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser les prestations pour lesquelles elle se porte candidate. Chacune des références ou qualifications précitées pourra faire l'objet d'équivalence. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir celles délivrées par les organismes de leur état d'origine. S'agissant des capacités professionnelles, les candidats fourniront les éléments suivants :

- Déclarations sur l'honneur prévues dans l'article 45 du code des marchés publics dûment datées et signées par le candidat pour justifier :

a) Qu'il satisfait aux obligations fiscales et sociales;

b) Qu'il ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir;

c) Qu'il n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux art. L324-9, L324-10, 341-6, L125-1, L125-3 du Code du Travail ;

- si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés (DC5) ;

- le ou les renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat (DC5).

S'agissant des capacités financières, les candidats fourniront les bilans des trois derniers exercices comptables des années 2008, 2007 et 2006.

L'offre des candidats fera l'objet d'un mémoire technique reprenant l'ensemble de leur proposition portant sur les différentes caractéristiques de la délégation conformément au plan présenté au chapitre 5 du présent dossier de consultation et reprenant de manière exhaustive toutes les exigences listées dans les chapitres 1 à 6 + annexe 1.

Le mémoire technique et le compte d'exploitation (au format Excel) doivent être fournis sous une forme électronique sur 1 CD-ROM.

Le dossier de chaque candidat ou groupement candidat remis à la commune contiendra deux enveloppes distinctes, sur lesquelles apparaîtront les mentions suivantes :

- « Affermage du réseau haut-débit de Labruguière - Enveloppe n°1 - Candidature », laquelle contiendra les pièces relatives à la candidature, (voir 3.2)
- « Affermage du réseau haut-débit de Labruguière - Enveloppe n°2 - Offre », laquelle contiendra le mémoire technique présentant l'offre du candidat ou du groupement de candidats, (voir plan chapitre 5)

**Critères de sélection** : Les offres seront appréciées en fonction des cinq critères suivants, avec les pondérations indiquées :

Catalogue de services et tarification 30%,

Services d'exploitation technique du réseau (supervision, maintenance) 25%

Services liés à la gestion de la relation clients 15%,

Modèle demandé par le fermier en terme de taxe ou de demande de subvention 20%,

Capacité technique et économique à faire évoluer le réseau et l'offre de service pour répondre à l'évolution de la demande et du marché 5%,

Engagement à l'issue de la période de la convention 5%,

Rq : La garantie de fourniture effective du service au nombre minimal de clients indiqués au chapitre 6 n'est dans le cas de Labruguière, pas un critère de choix du délégataire

**Date limite** : 11 décembre 2009 à 17 heures

**Renseignements divers** : Renseignements administratifs : Monsieur Alexandre BOUISSET  
0563733040

Renseignements techniques : Monsieur Ali ZNIBER 0563733030

**Adresse Internet** : finances-marches@ville-labruguiere.com

**Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication** : le 10 novembre 2009

## **DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION**

Référence de l'annonce dans le module de publication : **297370**

### **SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE**

Votre annonce sera publiée comme suit :

**Marchés Online** Publication intégrale

**Département** : 81 - Tarn

### **DONNÉES DE FACTURATION MARCHÉS ONLINE**

**Numéro d'abonnement** : S1123491D